HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 21, no 19 24 janvier 1991

Année financière 1991-1992

Hausse de 7,3 pour cent recommandée par la CESPM

La direction de l'Université de Moncton est raisonnablement satisfaite de la hausse de 7,3 pour cent du niveau de financement des universités qui a été recommandée par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) pour l'année financière 1991-1992.

"Compte-tenu du contexte économique actuel, on peut dire que l'augmentation recommandée est raisonnable," a dit le vice-recteur à l'administration, Médard Collette, tout en exprimant le souhait que cette hausse soit approuvée par le gouvernement provincial.

C'est la semaine dernière que la CESPM a rendu public son *Plan financier 1991-1992*. Une augmentation de 5,3 pour cent du niveau d'aide financière gouvernementale est recommandée pour le fonctionnement normal des universités du Nouveau-Brunswick. En outre, un ajustement supplémentaire de 2,0 pour cent à la base de financement des universités de la province est prévu, "afin d'assurer l'expansion des programmes, d'améliorer l'équipement, d'entretenir les installations et de garnir les bibliothèques de documents", peut-on lire dans le rapport. Cet ajustement est recommandé parce que les universités des Maritimes ont connu une augmentation cumulative de 50 pour cent dans le nombre d'inscriptions au cours des 10 dernières années.

Pour la deuxième année de suite, la Commission recommande qu'un ajustement budgétaire soit accordé en vue de l'expansion du programme de baccalauréat en sciences infirmières à l'intention des infirmières et infirmiers immatriculés, programme qui vise à satisfaire les exigences de la profession. L'Université de Moncton pourrait donc recevoir à nouveau un montant de 60 000 $, tout comme au cours de la présente année financière.

Le *Plan financier 1991-1992* a été présenté au Conseil des premiers ministres des Maritimes ainsi qu'à chacun des trois gouvernements provinciaux pour étude au cours de leurs exercices budgétaires respectifs. La Commission s'attend à recevoir une réponse à ses recommandations dans les deux prochains mois.

En ce qui a trait aux projets d'immobilisation, la CESPM donne la liste des projets qui ont été recommandés auparavant aux gouvernements et qui n'ont pas encore été approuvés. Sur cette liste figure le projet de construction de nouvelles installations au Centre universitaire de Shippagan, tel que demandé par l'Université. Rappelons que le gouvernement provincial a annoncé l'automne dernier qu'il approuvait l'aide capitale en vue de l'agrandissement de la Faculté des arts, au campus de Moncton.

***BOURSIERE DU CFDMM** - Mireille Roy, de Robertville, étudiante de première année à la maîtrise en administration publique, a mérité une bourse de 2 500 $ du Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM). Renouvelable pour une deuxième année d'études à certaines conditions, cette bourse vise à encourager les étudiants et étudiantes qui poursuivent des études de maîtrise en administration publique à faire carrière dans l'administration municipale. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, George Betts, professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration du CFDMM; Géraldine Desjardins, professeure et responsable des stages au Département d'administration publique de l'Université de Moncton; Mireille Roy, boursière; et Pierre Marquis, sous-ministre au ministère des Affaires municipales et membre du conseil d'administration du CFDMM.*

L'évaluation des programmes gradués

La Faculté des études supérieures et de la recherche organise un atelier ayant comme thème *Évaluation des programmes gradués*, le mardi 5 février, de 13 h 30 à 16 h 30, dans le salon du Chancelier.

Cet atelier d'une demi-journée sera animé par Manon Bourgeois, du Décanat des études avancées et de la recherche de l'Université du Québec à Montréal.

La participation des membres du Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche et des présidents et présidentes des comités d'études supérieures de chaque programme de maîtrise et de doctorat est fortement sollicitée.

Augmentation du nombre d'inscriptions à l'Université

Le nombre d'inscriptions à temps complet à l'Université de Moncton a augmenté de 7 pour cent pour l'année 1990-1991, comparativement à une moyenne de quatre pour cent dans les autres universités des provinces maritimes.

Le secrétaire général, Gilles Long, indique que cette hausse suit la tendance au pays, même si le nombre d'élèves à la fin des études secondaires est en diminution. Le pourcentage de pénétration de l'école secondaire à l'université a donc augmenté.

Selon M. Long, la plus grande partie de la population universitaire est acadienne, 87 pour cent à Moncton, et plus de 90 pour cent à Edmundston et Shippagan. L'augmentation de sept pour cent ne représente pas uniquement des étudiants et étudiantes de première année. "Nous avons de plus en plus de transferts des autres universités et collèges, et le campus de Moncton reçoit beaucoup d'étudiants et d'étudiantes qui ont complété une année ou deux dans l'un des deux campus du Nord", dit-il.

Le Secrétaire général a tenu à mentionner l'excellent travail effectué par les quatre personnes responsables du recrutement : Yoland Bordeleau et Nicole Savoie, au campus de Moncton, Léopold Lang, au CUSLM, et Roger Boulay, au CUS. "Les efforts de recrutement ont été intensifiés cette année dans les localités francophones des Maritimes, de même qu'au Québec et en Ontario, et ils ont porté fruit".

Entre septembre et décembre, 107 étudiants et étudiantes ont quitté l'Université alors que normalement, ce nombre est d'environ 300. Après le premier semestre, certaines personnes ne reviennent pas, mais le nombre est équilibré par les nouveaux arrivants et arrivantes.

Le Secrétaire général fait aussi remarquer que les plus petites facultés et écoles n'ont presque pas de départs au cours du premier semestre. Entre septembre et décembre 1990, l'École de nutrition et d'études familiales n'a eu qu'un seul départ, l'École des sciences infirmières, deux, et l'École de droit, un. "Les écoles détachées, qui ont une plus petite clientèle, peuvent mieux encadrer les étudiants et les étudiantes", constate-t-il.

Une plus grande clientèle en éducation

A Moncton, selon le dernier relevé officiel du premier semestre, la Faculté des sciences de l'éducation avait le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes, 875. Suivent la Faculté des sciences et l'École de génie (735) ; la Faculté des arts (725); la Faculté d'administration (666); la Faculté des sciences sociales (563); l'École des sciences infirmières (186); l'École de droit (107); l'École de nutrition et d'études familiales (79); et la Faculté des études supérieures et de la recherche (23). Le nombre total à temps complet est donc de 3 959.

A Edmundston, c'est le secteur des arts qui domine avec 149 étudiants et étudiantes. Suivent les sciences et le génie (143); l'éducation (115); l'administration (79); les sciences forestières (49); les sciences sociales (36); et les sciences infirmières (5). On compte 576 étudiants et étudiantes à temps complet.

A Shippagan, 186 étudiants et étudiantes sont inscrits en administration, 35 en sciences et au génie, 35 en éducation, 28 aux arts et 25 en sciences sociales, pour un total de 316 à temps complet. Pour les trois centres, on comptait, le 11 novembre 1990, 4 851 étudiants et étudiantes à temps complet.

Médard Collette, vice-recteur à l'administration, avait prévu une augmentation de 100 étudiants et étudiantes dans ses prévisions budgétaires de l'année. Il a indiqué que le plus grand nombre d'inscriptions ajoutera entre 200 000 $ et 300 000 $ au budget. Dans les trois centres, les frais de scolarité représentent environ 19 pour cent du budget total de fonctionnement.

Dans les provinces maritimes, l'Université de Moncton se classe au troisième rang quant au nombre d'inscriptions, immédiatement après Dalhousie (8 899) et UNB (8 411).

Cinquième assemblée de la FESR

La cinquième assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche aura lieu le mercredi 6 février, de 14 h 30 à 17 heures, dans le salon du Chancelier.

A l'ordre du jour, le projet d'évaluation des programmes de deuxième cycle, le budget (subventions et bourses), et une rencontre avec le recteur, Jean-Bernard Robichaud.

RENCONTRE D'INFORMATION *- Dans le cadre d'une série de réunions d'information avec des organismes gouvernementaux subventionnaires, la Faculté des sciences a récemment accueilli des représentants de Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC). Le rôle de ce ministère fédéral est d'encourager la compétitivité internationale ainsi que l'excellence de l'industrie, des sciences et de la technologie canadiennes. La photo nous fait voir, de gauche à droite : Truong Vo-Van, vice-doyen de la Faculté des sciences; Victor Landry, directeur adjoint, industrie et technologie, au bureau de Moncton de ISTC; Yvon Lavallée, directeur exécutif de ISTC à Moncton; et Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences.*

Léone Boudreau-Nelson nommée à l'Ordre du Canada

Léone Boudreau-Nelson, professeure émérite de l'Université, a été nommée membre de l'Ordre du Canada. La distinction honorifique lui sera présentée par le Gouverneur général, Ray Hnatyshyn, au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Ottawa, en avril.

Par ailleurs, Ruben Cohen, homme d'affaires de Moncton et docteur d'honneur de l'Université, sera promu au titre d'officier de l'Ordre.

Mme Boudreau-Nelson a été nommée professeure émérite en 1983, au terme d'une longue carrière en enseignement dans les écoles publiques et à l'U de M.

Reconnue pour son attachement à la langue française, elle a oeuvré au sein de plusieurs organismes. Elle a dirigé la Société historique acadienne, de 1964 à 1970, période qui a contribué au reserrement des liens Acadie-France-Louisiane. Elle a organisé annuellement, de 1967 à 1977, la Marche des millions, afin de recueillir des fonds permettant à des enfants du Tiers-Monde de fréquenter l'école.

En 1978, Mme Boudreau-Nelson a mis sur pied la Société d'art oratoire de l'Université, dont elle a occupé la présidence jusqu'à l'an dernier. Présidente-fondatrice de l'Association France-Canada de la région, elle a organisé, en 1977 à Moncton, le congrès international de cet organisme et a occupé, pendant deux ans, la présidence de la fédération nationale.

Depuis plusieurs années, elle est aussi très active au sein de l'Association des anciens, anciennes, amis et amies. Elle a occupé la présidence de l'Association de 1987 à 1989, et siège présentement au Conseil des gouverneurs de l'Université.

Diplômée de l'Université Saint-Joseph, Mme Boudreau-Nelson a effectué, par la suite, des études à Paris, décrochant une maîtrise en phonétique expérimentale, et complétant la scolarité de doctorat à l'Université d'Aix-Marseille.

Elle a été décorée par le gouvernement français à deux reprises pour son dévouement à la langue française, étant promue Chevalier de l'Ordre des palmes académiques en 1980.

Présentation de l'opéra *Hänsel et Gretel*

Le Service des loisirs socio-culturels, en collaboration avec les départements de musique et d'art dramatique, présente l'opéra *Hänsel et Gretel,* les vendredi et samedi 15 et 16 février, à 20 heures, et le dimanche 17 février, à 14 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Hänsel et Gretel n'a plus besoin de présentation. Cette oeuvre classique, reconnue mondialement pour la qualité de son texte et de sa musique, possède le don de toucher tous les publics.

Grigore Pogonat, directeur du Département d'art dramatique et responsable de la mise en scène, affirme que le niveau artistique de cet opéra est très élevé. "J'étais réticent au début car je ne le connaissais pas très bien. J'ai rejoint des spécialistes dans le domaine qui m'ont dit que c'était un chef d'oeuvre", mentionne-t-il.

M. Pogonat convient que cet opéra est rempli d'humour. Selon lui, le côté conte de fée ressort très bien et il ne fait aucun doute que le public en sera ravi. "Je trouve que les opéras qui sont tout simplement chantés n'ont pas beaucoup d'impact sur le public. Cette production, par contre, est très vraie et très intéressante. Les étudiants et étudiantes ont réussi à entrer dans la vie de chaque personnage. On ne sent pas le côté artificiel de l'opéra. Les gens le trouveront plein de vie et très accessible".

"Cette collaboration entre les différents secteurs est très importante pour l'Université puisqu'elle permet à plusieurs disciplines de se joindre. Dans cet effort collectif, ajoute-t-il, ce sont les étudiants et les étudiantes qui en profitent le plus"

Les billets sont offerts à 10 $ chacun, avec remboursement de 5 $ au guichet pour les étudiants, étudiantes, personnes âgées de 65 ans et plus et enfants de 12 ans et moins. Ils sont disponibles aux Librairie acadienne et à la librairie Le Bouquin, au mail Superstore.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec le Service des loisirs socio-culturels, au numéro 848-4161.

***SAISON DES PRIMEURS** - C'est sous le thème "La saison des primeurs" que le Service des loisirs socio-culturels a effectué le lancement de sa saison de spectacles pour le deuxième semestre. La programmation comprend des spectacles pour tous les goûts, pour la plupart, présentés pour la première fois au Nouveau-Brunswick. Du côté du Ciné-Campus, des films très attendus seront à l'affiche au cours des prochains mois. Dans la photo, on aperçoit, de gauche à droite, Claude Bergeron, agent de mise en marché au Service des loisirs socio-culturels; Grigore Pogonat, responsable de la mise en scène de l'opéra Hänsel et Gretel; et Louis Doucet, directeur du Service des loisirs socio-culturels.*

L'AUCC recommande une stratégie nationale face à la mondialisation

Il est essentiel d'adopter une stratégie nationale efficace sur l'enseignement supérieur et la recherche pour que le Canada puisse relever les défis que pose la mondialisation, a déclaré l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) au ministre des Finances, Michael Wilson.

Dans l'exposé prébudgétaire qu'elle a rendu public la semaine dernière, l'AUCC a affirmé qu'il est essientiel que toutes les ressources éducationnelles soient mobilisées pour que le Canada maintienne sa position dans le nouveau contexte mondial.

"Au moment où l'ascendance des industries basées sur le savoir et une âpre concurrence à l'échelle mondiale rendent plus nécessaires que jamais la recherche et la formation de personnel de haut calibre, les gouvernements négligent des enjeux cruciaux qui touchent les universités productrices de ces ressources," a affirmé le président-directeur général de l'AUCC, Claude Lajeunesse.

"Nous ne pouvons nous permettre d'attendre," a-t-il ajouté, tout en soulignant que les universités ont subi une grave érosion financière depuis 15 ans. "Nous constaterons un jour que l'absence actuelle d'une politique cohérente, efficace et stable sur l'enseignement supérieur et d'un niveau de financement adéquat était une erreur coûteuse. Le Canada ne pourra retirer demain les dividendes sans consentir aujourd'hui les investissements nécessaires."

L'AUCC recommande que le gouvernement fédéral définisse clairement son propre rôle dans le soutien de l'enseignement postsecondaire. En attendant une réforme du financement des programmes établis, en vertu duquel des fonds sont versés aux provinces pour l'enseignement postsecondaire, l'Association recommande que ces paiements soient maintenus au niveau fixé antérieurement aux réductions annoncées dans le dernier budget.

L'AUCC demande aussi que les budgets de la recherche universitaire soient doublés en trois ans et qu'une réforme du système d'aide financière aux étudiants et étudiantes soit effectuée de sorte que les majorations des frais de scolarité n'empêchent pas des jeunes doués de poursuivre leurs études.

L'Association demande enfin que le gouvernement favorise l'internationalisation des universités canadiennes afin qu'elles soient encore plus en mesure de préparer les Canadiens et Canadiennes à évoluer avec compétence dans un milieu international de plus en plus complexe.

Conférence de Paul McDonnell

Paul McDonnell, professeur au Département de psychologie à l'Université du Nouveau-Brunswick, donnera une conférence, intitulée *"Investigating of Psychological Aspects of Prosthetic Limbs in Infants"*, le mercredi 30 janvier, de 10 h 30 à 12 heures, dans le local 510 du pavillon Léopold-Taillon.

C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : Sylvie Normandeau, au numéro 858-4209.

Concert de Paul Bernard à la guitare classique

Le guitariste classique Paul Bernard jouera des oeuvres de Bach, Villa-Lobos, Albeniz et Tarrega, le jeudi 24 janvier, à 20 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Originaire de Summerside, M. Bernard a enseigné dans plusieurs institutions un peu partout au Canada et en Angleterre. Il est présentement professeur au Département de musique de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard.

En 1985, il a participé à la fondation du *"Prince Edward Island Conservatory of Music"*, en plus de créer, la même année, le *"Renaissance Consort"*, un ensemble de cinq musiciens.

On dit du professeur Bernard qu'il joue avec une grande sensibilité et une technique impeccable. Dès le début de ses récitals, il charme les spectateurs et les spectatrices par la variété de ses interprétations.

L'entrée est libre. Bienvenue à tous et à toutes.

DEUX BOURSIERES *- Dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire de fondation de l'École des sciences infirmières, deux congrégations religieuses ont offert chacune une bourse de 500 $ lors d'un tirage au sort. La photo, prise à cette occasion, nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Sr Ernestine Boudreau, f.j.; Nancy Chiasson, de Lamèque, étudiante de troisième année, répiciendaire de la bourse de la Congrégation des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de la province Notre-Dame-d'Acadie; Huberte Richard, professeure et membre du comité d'organisation du 25e; Gail West, de Saint-Léonard, étudiante de première année, récipiendaire de la bourse de la Congrégation des Filles de Jésus; et Sr Anne-Marie Savoie, r.h.s.j.*

Le Recteur lance un appel en faveur de la paix

A la suite du déclenchement des hostilités dans le Golfe arabo-persique, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a déploré que le Canada soit en guerre et a invité la communauté universitaire à unir sa voix et ses actions en faveur de la paix.

"Pour la première fois depuis la guerre de Corée, l'armée canadienne participe activement à un conflit, dit-il. Cette confrontation est l'une des pires tragédies de la fin de ce siècle et nous devons nous y opposer".

Le Recteur estime que la guerre est la mise en échec de tous les efforts de paix. "S'y opposer, ajoute-t-il, c'est affirmer qu'on est en faveur de la paix. La guerre alimente une logique violente, agressive et destructive, et fournit l'illusion que les conflits politiques peuvent être résolus par le recours à la force brutale au coût de la vie de nombreuses victimes innocentes".

M. Robichaud croit, également, que la guerre va à l'encontre du progrès de l'humanité. "Elle est la négation de tout ce que nous voulons construire, tout ce que nous voulons préserver pour l'avenir. Cette bataille doit réveiller notre volonté de faire échec à tout recours à la résolution de conflits par les armes. Elle doit nous inciter à transformer le complexe industrialo-militaire, qui caractérise l'organisation économique de nos sociétés, en des industries de paix. La guerre doit nous amener à bâtir la paix"

Prix France-Acadie

Le prix France-Acadie, créé en 1979 grâce à l'Association *Les Amitiés acadiennes* et à la Fondation de France, est ouvert à tous les auteures et auteurs acadiens, d'origine ou d'appartenance, qui ont publié une oeuvre au cours de l'année 1990 ou fin 1989.

Les auteurs ou auteures ont le choix entre deux catégories : *création littéraire* (roman, poésie, nouvelles...) ou *humaine* (oeuvres scientifiques, historiques, biographiques...).

Le montant du prix, dans chaque catégorie, s'élève à environ 1 200 $. De plus, les lauréats seront hébergés gratuitement en France pendant une semaine et on leur offrira le prix d'un billet aller-retour Montréal-Paris-Montréal (limite maximale d'environ 500 $).

Pour s'inscrire, les auteurs et auteures doivent faire parvenir une lettre de candidature avant le 15 mars 1991, accompagnée d'un curriculum vitae et de cinq exemplaires de leur ouvrage à la Société nationale des Acadiens, 253, rue Champlain, suite A, Dieppe, N.-B., E1A 1P2.

Une présélection aura lieu pendant la première semaine de juin. La sélection définitive sera faite pendant les premiers jours de septembre et la remise du prix aura lieu en novembre.

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 853-0404.

Bourse disponible

Une bourse d'études est disponible pour une étudiante ou un étudiant arrivé au pays depuis 1977, avec ou sans famille, et qui était ou est présentement considéré réfugié au Canada.

La personne intéressée doit faire parvenir une lettre de présentation à Andrew Boghen, directeur, Département de biologie, Faculté des sciences.

La date limite est le 25 février.

Rencontre du mardi

Dans le cadre d'une *Rencontre du mardi*, le père Arthur Bourgeois vous invite à une réflexion sur le thème *Né-e de parents alcooliques*, le mardi 29 janvier, à 19 heures, dans la salle de l'église Notre-Dame-d'Acadie.

Bienvenue à tous et à toutes.

BOURSES DE MÉRITE ET DE RECRUTEMENT *- La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a octroyé des bourses de mérite et de recrutement à huit étudiants et étudiantes de l'École de droit. La photo nous laisse voir, assis : Larry Landry, troisième année, 2 000 $; Marco Robichaud, première année, 2 000 $; et Guy Dumas, troisième année, 1 000 $; debout : Pierre Foucher, vice-doyen de l'École de droit; Pamela Boulay, troisième année, 1 000 $; Hayat Rushdy, deuxième année, 3 000 $; Nathalie Cassista, première année, 2 000 $; Lyne Castonguay, première année, 4 000 $; Denise Boudreau, deuxième année, 1 000 $; et Marielle Préfontaine, vice-présidente de la Fondation.*

Une nouvelle saison avec la compagnie *Danse Partout*

C'est avec la présentation de la troupe *Danse Partout* que le Service des loisirs socio-culturels entame sa nouvelle saison, le lundi 28 janvier, à 20 h 30, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Depuis sa fondation, à Québec, en 1976, *Danse Partout* a conquis le coeur du public de danse contemporaine du Canada et de la France, ayant l'étoffe d'une compagnie internationale. Ses danseurs et danseuses font d'elle une ambassadrice de premier plan en danse. Elle a maintenant plus de 600 représentations à son actif et a réalisé, depuis ses débuts, plus de 19 tournées canadiennes et trois tournées en sol français.

Étant une compagnie de danse contemporaine, *Danse Partout* se veut le reflet de la modernité dont le vocabulaire donne lieu à la découverte de nouvelles façons de danser qui n'empruntent pas nécessairement le langage du ballet classique. En somme, c'est une compagnie qui a un cheminement actuel.

Plus que jamais, *Danse Partout* veut faire éclater la danse moderne au contact des autres arts. C'est pourquoi musiciens, costumiers, éclairagistes entrent dans la danse, à l'invitation du directeur artistique, Luc Tremblay, qui est aussi chorégraphe de la troupe. La richesse de sa formation artistique font de lui un créateur audacieux et innovateur.

Au programme, il présente sa toute nouvelle création *La porte étroite*, accompagnée de *Or liquide*, de Benoit Lachambre, et *Two Stepping in Brazil*, de Michael Montanaro, qui présentait un spectacle à Moncton en octobre dernier.

Les billets, au prix de 12 $, sont disponibles aux deux Librairie acadienne, à la Bibliothèque Champlain et à la librairie Le Bouquin (mail Superstore). Un remboursement de 2 $ sera accordé au guichet sur présentation d'une carte étudiante, ainsi qu'aux personnes de 65 ans et plus et aux enfants de 12 ans et moins.

Rappelons que les billets du spectacle *DesRosiers Dance Theatre* seront mis en vente au guichet le soir de *Danse Partout*.

Exposition des oeuvres de Paul Bourque

Des oeuvres de Paul Bourque, technicien au Musée acadien et à la Galerie d'art, sont en montre à la Galerie d'art de l'Hôtel de ville de Moncton jusqu'au 1er février.

L'artiste expose quatre panneaux de 48 pouces sur 48 pouces, dans lesquels se trouvent 20 oeuvres récentes en acrylique sur papier. "Cette exposition représente ma démarche des 18 derniers mois. On y trouve des images variées, dont des pharaons, des scènes de tous les jours, des nus et des images tirées des revues *Times* et *Life*", explique-t-il.

En février, les oeuvres de M. Bourque seront exposées dans une galerie d'art de Chicoutimi. A l'été, on pourra les voir à la Galerie d'art de l'Université de Moncton et, à l'automne, au Manoir Glendon de l'Université York, à Toronto.

Session d'initiation à Champlain

Afin de permettre aux usagers et usagères qui n'auraient pas eu l'occasion de suivre une session d'initiation à la Bibliothèque Champlain dans le cadre du cours de français obligatoire, ou pour les personnes qui désireraient plus d'explications concernant certains aspects de la bibliothèque, le Service de la référence offre des sessions d'initiation, le mercredi, à 15 h 15.

Toute personne intéressée à suivre une session d'initiation à la bibliothèque est priée de se présenter au comptoir du prêt au moins cinq minutes avant le début.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre Lorraine Julien, au numéro 858-4012.

Vernissage à la Gaum

La Galerie d'art invite la communauté universitaire au vernissage de l'exposition *Histoire de bois*, le mercredi 30 janvier, à 20 heures. Les oeuvres en montre seront de Steven Curtin, David Moore, Danielle Sauvé, Françoise Sullivan, Ginette Legaré, Serge Murphy et Louise Viger.

Histoire de bois, c'est d'abord un atelier de travail tenu à l'École-atelier de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli, à l'été 1988. Ce projet visait l'échange et la confrontation entre des pratiques actuelles de l'art contemporain et traditionnel.

***BOURSES DE GESTION CYR LTÉE** - Une étudiante et un étudiant ont reçu chacun une bourse de 1 000 $ des frères Bernard et Jean-Claude Cyr, propriétaires de Gestion Cyr Ltée, Pizza Patio, Madeli-Quilles et Auberge Madeli. Dans la photo, Bernard Cyr, président de Gestion Cyr Ltée, présente les bourses à Colette Poirier, de Hâvre-aux-Maisons, quatrième année à la Faculté d'administration, et à Jean Hubert, de Cap-aux-Meules, première année à l'École de génie. Ces deux étudiants ont terminé leurs études secondaires à la polyvalente des Iles, aux Iles-de-la-Madeleine.*

Fernand Landry nommé à l'École de droit

Fernand Landry vient d'être nommé professeur à l'École de droit. Sa nomination est en vigueur depuis le 1er janvier dernier.

Le doyen, Yvon Fontaine, s'est dit heureux que l'Université ait réussi à décrocher les services de celui qui a joué un rôle-clé dans la fondation de l'École, et dont l'expérience acquise en pratique privée, en enseignement du droit et au sein de la Fonction publique sera un atout pour l'École.

Sous-ministre au Cabinet du Premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis novembre 1987 jusqu'à tout récemment, Me Landry a été coordonnateur de la fondation de l'École de droit de l'Université de Moncton en 1977 et 1978. L'École a ouvert ses portes à l'automne 1978.

Auparavant, Me Landry avait occupé, en 1972 et 1973, le poste de conseiller juridique au ministère provincial de la Justice, puis de professeur à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, de 1974 à 1977. Il a été en pratique privée de droit pendant une dizaine d'années, de 1977 à 1987, associé de l'étude Tremblay, Landry, Landry, de Bathurst.

Né à Pokemouche, Me Landry a fait ses études classiques au Collège de Bathurst, obtenant le baccalauréat ès arts de l'Université de Moncton, en 1967. Il a poursuivi ses études à l'Université d'Ottawa, complétant le baccalauréat en sciences sociales, en 1969. Il a reçu, par la suite, le baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, en 1972, et la maîtrise en droit de l'Université Harvard, aux États-Unis, en 1974.

Au cours de sa carrière, Me Landry a été actif au sein de divers organismes et associations professionnelles. Il a, entre autres, occupé la présidence du Barreau du Nouveau-Brunswick, du Comité des relations industrielles du Nouveau-Brunswick, du Comité des admissions et du Comité ad hoc sur l'intégration des langues officielles dans la pratique du droit de l'Association des avocats du Nouveau-Brunswick, de la Société nationale des Acadiens et de la Chambre de commerce de Bathurst.

Élection lundi

L'Association des étudiantes et étudiants gradués doit combler quatre postes, président-e, directeur-trice des affaires internes, directeur-trice des affaires externes, et directeur-trice des finances. Les mises en candidature se terminent aujourd'hui, jeudi 24 janvier, et l'élection aura lieu le lundi 28 janvier.

Une réunion des candidats et candidates aura lieu demain, vendredi 25 janvier, à 13 h 30, dans le salon du Chancelier.

Pour renseignements, prière de joindre le président d'élection, Maurice Gibson, au numéro 858-4177 ou 383-6942, ou Nébil Halouani, au numéro 858-4916 ou 384-9142.

Pierre Cliche, athlète de la semaine

Les Aigles Bleus au hockey ont obtenu trois points sur une possibilité de quatre lors de leurs deux rencontres de la fin de semaine. Et l'excellent travail effectué par le joueur de centre, Pierre Cliche, a certainement aidé l'équipe. Le Service des sports l'a d'ailleurs nommé athlète de la semaine pour la période du 14 au 20 janvier.

Cliche a marqué deux buts et a obtenu trois passes lors des deux dernières parties de son équipe. Ses deux buts ont été compté en désavantage numérique. Vendredi soir, les Aigles l'ont emporté sur les Tigers de Dalhousie par la marque de 5 à 2. Dimanche, ils ont annulé 5-5 face aux Axemen de l'Université Acadia.

Lors de la rencontre avec l'Université Dalhousie, Pierre Cliche a été choisi le joueur de la partie. Il en est à sa deuxième année avec les hommes de Léonard Doucet. Originaire de LaBaie, au Québec, l'athlète de 21 ans est étudiant de troisième année en éducation physique.

Des bourses Irving attribuées à 65 étudiants et étudiantes

Soixante-cinq étudiants et étudiantes, fréquentant l'un des trois centres de l'Université, ont reçu une bourse de 1 000$ chacun du Fonds de bourses K. C. Irving pour l'année universitaire 1990-1991.

Constitué en 1982 grâce à un don de 500 000 $ des entreprises Irving, ce fonds de bourses permet à l'Université d'accorder annuellement 65 000 $ en bourses d'études à des étudiants et étudiantes méritants, et ce, pour la huitième année de suite.

Voici la liste des récipiendaires 1990-1991, selon le centre fréquenté.

Shippagan :

Christian Brideau, de Tracadie; Caroline Moore, de Bas-Caraquet; Gina Pinet, de Paquetville; et Mireille St-Pierre, de Caraquet.

Edmundston :

Nathalie Audet, de Campbellton; Carole Clavette, d'Edmundston; Linda Dalpe, de Saint-Jacques; Lyssa Lapointe, d'Edmundston; Sylvie M. Roussel, de Saint-Jacques; Nadine Thébeau, de Saint-Louis-de-Kent; Johanne Thibodeau, de Rivière-Verte; et Stéphane Valcourt, de Saint-Joseph.

Moncton :

Françoise Albert, de Moncton; Jacques Albert, d'Anse-Bleue; Sylvie Albert, de Saint-Jean; Kevin Arsenault, d'Abram Village, I.-P.-É.; Yves Audet, de Campbellton; Daniel Bastarache, de Moncton; Guylaine Bellerose, de Tracadie; Raymonde Boucher, de Dieppe; Lyne Anita Boudreau, de College Bridge; France Caissy, de Moncton; Josée Castonguay, de Campbellton; Éric Chiasson, de Shippagan; Jude Chiasson, de Dalhousie; Michelle Chouinard, de Saint-Quentin; Patrick Eddie, de Bathurst; Étienne Godin, de Bathurst; André Haché, de Moncton; Céline Jean, de Lamèque; Denis Jean, de Pointe-Verte; Dalida Landry, de Pokemouche; Paul Landry, de Caraquet; Nadine Clément, de Nicolas-Denys; Charles Couturier, d'Edmundston; Diane J. Couturier, de Dieppe; Rose Després, de Moncton; Michel Deveau, d'Inverness, Nouvelle-Écosse; Sylvette Doiron, de Tracadie; Serge Doucet, d'Eel River Crossing; Colette LeBlanc, de Memramcook-Est; Jackie LeBlanc, de Moncton; Nathalie LeBlanc, de Campbellton; Marie-Josée Leclair, de Sheila; Nathalie Légère, de Rivière-du-Portage; Eliott Levasseur, de Saint-Jacques; Carol Lévesque d'Atholville; Cynthia MacFarlane, d'Edmundston; Lucie Michaud, d'Edmundston; Brian Paquette, de Shippagan; Pascale Paulin, de Lamèque; Christine Raymond, de Dalhousie; Arthur Richard, de Shédiac; Stéphane Richard, de Rogersville; Sylvie Richard, de Sainte-Marie-de-Kent; Marco Robichaud, de Shippagan; Pascal Robichaud, de Shippagan; Diane Roy, de Petit-Rocher; Élaine Roy, de Grand-Sault; Roseline Roy, de Dieppe; Hélène Savoie, de Kedgwick; Raymond Savoie, de Lagacéville; Josée St-Pierre, de Saint-Quentin; Nathalie St-Pierre, de Moncton; et Danielle Turpin, de Caraquet.

Calendrier des événements

AU RYTHME DE L'ATLANTIQUE

Radio-Canada présente Suzelle DeGrâce, au piano, et l'ensemble de percussions *ET + KÉ 2* lors de l'émission *Au rythme de l'Atlantique,* le samedi 26 janvier, dès 11 h 04.

ATELIERS DE THÉATRE

Marie Lavallée, professeure de voix et de diction à l'École nationale de théâtre du Canada, donnera des ateliers portant sur la voix et la diction, les 25, 26 et 27 janvier, au studio-théâtre La Grange. Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 858-4444.

CINÉ-CAMPUS

Du 24 au 28 janvier, Ciné-Campus présente *Tu ne tueras point,* un drame polonais réalisé par Krzysztof Kieslowski. Yatzek, un jeune homme d'à peine 20 ans, promène sa solitude dans les rues de Varsovie. Les gens qu'il rencontre lui manifestent une totale indifférence et lui-même affiche souvent un évident dédain à l'égard d'autrui. Armé d'une corde et d'un couteau, il prend un taxi et tue sauvagement le chauffeur. Un an plus tard, un tribunal le condamne à la peine de mort, malgré les efforts accomplis pour sa défense par un jeune avocat. Accablé par cette défaite, le plaideur s'entretient une dernière fois avec Yatzek, puis assiste à sa pendaison.

CINÉ-JEUNESSE

Ciné-Jeunesse présente *Le petit monstre,* un film de Dennis Dugan, le dimanche 3 février, à 14 heures, dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Le coût d'entrée est de 4 $.

CONCERT D'ORGUE

La communauté universitaire est invitée à assister à un concert d'orgue en l'Église Central United, 150, rue Queen, le dimanche 3 février, à 20 h 30. Ce concert sera donné par David Buley, organiste à l'Église unie Fort Massey, à Halifax. Il jouera des oeuvres de Messiaen, Marchant, J. S. Bach et Mulet. La durée du programme sera d'environ une heure. L'entrée est gratuite mais une quête sera faite afin de diminuer les dépenses de cette série de concerts.

DINER-CAUSERIE

Les participantes au cours de *Gestion au féminin,* offert par l'Éducation permanente, organise un dîner-causerie sur *Le stress,* le vendredi 25 janvier, à midi, à l'Hôtel Keddy's Brunswick, rue Main. La conférence sera donnée par Annette Séguin, médecin hygiéniste régionale au ministère de la Santé et des Services communautaires. Renseignements : 858-4121.

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Un atelier sur *L'épuisement professionnel - sensibilisation, prévention et recherche de solutions,* aura lieu les 26 et 27 février, à l'Hôtel Keddy's, rue Main. Cet atelier sera donné par Néré St-Amand, ancien directeur de l'École de service social et actuellement consultant à la mise sur pied d'un programme de maîtrise en service social à l'Université d'Ottawa, et Clément Loubert, professeur en psychologie cli-nique. Renseignements : 857-3258.

GALERIE D'ART

Jusqu'au 27 janvier, la Galerie d'art présente *Nick Brdar : machines populaires,* une exposition de sculptures motorisées. Dans la salle expérimentale, Gilles Arseneau, étudiant au Département des arts visuels, présente une série de huit monotypes à base de jeux de cartes.

SOIRÉE INTERNATIONALE

L'Association des étudiantes et des étudiants internationaux de l'Université organise une *Soirée internationale,* le samedi 26 janvier, à compter de 16 heures, dans le stade du Ceps. Renseignements : 858-4161.

SOUTENANCE DE THESE

Roland Plaze soutiendra une thèse de maîtrise ès arts en histoire, le jeudi 31 janvier, à 10 heures, dans la salle 225 de la Faculté des arts. Le sujet de sa thèse s'intitule *La Colonie royale de plaisance 1689 à 1713 - Impact du statut de Colonie royale sur les structures administratives.* Bienvenue à tous et à toutes.

SPORTS

Au **hockey**, les Aigles Bleus seront à l'Université du Nouveau-Brunswick, le vendredi 25 janvier, à 19 h 30, et à l'Université Saint Thomas, le samedi 26 janvier, à 14 heures. Le mardi 29 janvier, les Aigles Bleus recevront les Mounties de Mount Allison, à 19 heures.

Atelier et conférence de Michel Cartier

Michel Cartier, professeur au Département des communications de l'Université du Québec à Montréal et consultant dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communication, donnera un atelier et une conférence sur le thème, *L'importance des nouvelles technologies sur la culture et l'économie,* le mardi 29 janvier, à la Faculté des arts.

L'atelier sera donné dans la salle 111 lors du cours AV 2913 - communication graphique. Trois points seront partagés sur les nouvelles images et les nouveaux usages : les nouvelles technologies et leur environnement; les nouvelles images écran, l'interactivité et les psycho-sociologies; l'utilisateur ou l'utilisatrice, et l'industrie télématique.

Quant à la conférence, elle sera prononcée dans la salle 114, à 19 heures.

Le public est cordialement invité.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4129

Directeur
Paul-Emile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Emile Benoit, Carol Doucet,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Jocelyne Doiron

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300,** pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton.

Reproduction des articles
autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale
du Canada, ISSN 0829-0172